



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**248<sup>e</sup> séance du  
SÉNAT ACADÉMIQUE**

**SAC-180824**

**Le 24 août 2018**

**de 8 h 34 à 12 h 47**

**Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon**

**Campus de Moncton**

**PROCÈS-VERBAL**  
Sénat académique • SAC-180824



**SAC-180824**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

248<sup>e</sup> séance du

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

Le 24 août 2018

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

## **PRÉSENCES**

### **MEMBRES**

Julie Arsenaault, professeure	Moncton	Karine McLaren, professeure	Moncton
Pandurang Ashrit, doyen	Moncton	Camille Morais-Savoie, étudiante	Shippagan
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Nicolette Belliveau, étudiante	Moncton	Christine C. Paulin, professeure	Moncton
Yves Bourgeois, doyen	Shippagan	Denis Roy, doyen	Moncton
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	Gilles C. Roy, doyen	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Lise Savoie, professeure	Moncton
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Marianne Cormier, doyenne	Moncton		
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier	U de M		
Étienne Dako, professeur	Moncton		
Sébastien Deschênes, doyen	Moncton		
Jean-Jacques Doucet, directeur général de la Formation continue	Moncton	<b><u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u></b>	
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Marylou Grondin-Santerre, étudiante	Edmundston	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Julie Guillemot, professeure	Shippagan	Madeleine Dubé, vice- rectrice	Edmundston
Horia-Daniel Iancu, professeur	Moncton	Jean-Paul Loyer, directeur général de la gestion stratégique de l'effectif étudiant	U de M
Mathieu Lang, professeur	Moncton	Teréz Rétfalvi, professeure retraitée	Moncton
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton	Jean-François Richard, vice- recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales	U de M
Francis LeBlanc, doyen	Moncton	Pascal Robichaud, registraire	Moncton
Nicolas Lecomte, professeur	Moncton	Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Robert Levesque, professeur	Edmundston		
Gervais Mbarga, professeur	Moncton		

**Personnes excusées :** Marc Angers, Slimane Belbraouet, Nicolette Belliveau, Lacina Coulibaly, Amel Kaouche, Julien Massicotte, Edgar Robichaud et Hubert Roussel.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE .....	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
4. CORRESPONDANCE .....	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-180504 .....	5
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-171103 .....	5
7.1. Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures) .....	5
7.2. Autres.....	5
8. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE.....	5
8.1. Comité d'appel du sénat académique .....	5
8.2. Comité d'attestation d'études .....	6
8.3. Comité des programmes.....	6
8.4. Conseil de la langue française .....	6
9. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE .....	7
10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION .....	7
10.1. Évaluation des programmes en géographie.....	7
11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES .....	9
11.1. Projet de règlement – Mineures thématiques .....	9
11.2. Résolutions pour information .....	10
11.3. Modifications au programme de Maîtrise en administration publique – <i>Juris Doctor</i> ..	10
11.4 Modifications au programme de Maîtrise en administration des affaires - <i>Juris Doctor</i> .....	10
12. NOMINATIONS .....	10
12.1. Bureau de direction du Sénat académique .....	10
12.2. Comité des programmes du Sénat académique.....	10
12.3. Comité conjoint de la planification.....	11
12.4. Comité d'appel du Sénat académique .....	11
12.5. Comité d'attestation d'études .....	12
12.6. Comité de sélection des grades honorifiques .....	12
13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	13
14. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS.....	13
15. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS .....	14
16. AFFAIRES NOUVELLES.....	14
17. PROCHAINE RÉUNION.....	14
18. CLÔTURE.....	14

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	15
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	57
ANNEXE 3 : Documents.....	58
Document A : Ordre du jour adopté.....	A(1-2)
Document B : Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique.....	B(1-3)
Document C : Rapport annuel du Comité d'attestation d'études.....	C(1-9)
Document D : Rapport annuel du Comité des programmes.....	D(1-8)
Document E : Rapport annuel du Conseil de la langue française.....	E(1-4)
Document F : Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.....	F(1-43)
Document G : Présentation PowerPoint du rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.....	G(1-43)
Document H : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	H(1)
Document I : Rapport du Comité des programmes.....	I(1-41)
Document J : Nominations.....	J(1-12)
Document K : Statistiques d'admission.....	K(1-4)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

**Nota bene :**

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

**1. OUVERTURE (248<sup>e</sup> séance)**

**8 h 34** : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la réunion ouverte.

Le recteur et vice-chancelier est invité à prendre la parole pour la lecture d'un texte de reconnaissance de l'Université de Moncton envers les autochtones. Il profite de l'occasion pour souhaiter à son tour la bienvenue aux membres du Sénat académique et offre à toutes et à tous ses meilleurs souhaits pour une bonne année universitaire.

**Reconnaissance envers les autochtones**

Dans la foulée des initiatives de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, l'Université de Moncton reconnaît les terres sur lesquelles ses trois campus reposent. Ces terres font partie du territoire traditionnel non cédé des Malécites et des Mi'kmaq. Ce territoire est visé par les traités de paix et d'amitié que les Malécites et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Malécites et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

Aujourd'hui, l'Université de Moncton est fière de se montrer solidaire avec les peuples autochtones et encourage fortement les discussions et les événements qui consciencient notre communauté universitaire à leur histoire et leurs réalités. Un vent de reconnaissance souffle plus que jamais depuis la Commission de vérité et réconciliation et nous sommes ravis de participer activement à ce changement.

**Nouveaux membres**

Le président d'assemblée souligne la présence des nouveaux membres du Sénat académique. Il s'agit de Madeleine Dubé, vice-rectrice du campus d'Edmundston, Denis Roy, doyen de la Faculté de droit, ainsi que les nouvelles et nouveaux professeurs, Julie Guillemot (Shippagan), Horia-Daniel Iancu (Moncton), Amel Kaouche (Edmundston), Julien Massicotte (Edmundston), Lise Savoie (Moncton) et Céline Surette (Moncton).

Il fait aussi mention des personnes excusées dont : Hubert Roussel, nouveau directeur de l'École de kinésiologie et de loisir, Marc Angers, Slimane Belbraouet et Nicolette Belliveau. Il ajoute que Marie-France Allain ne fait plus partie du Sénat académique étant donné qu'elle n'est plus étudiante à l'Université de Moncton.

Le président d'assemblée donne une courte explication de la façon dont les membres doivent utiliser le système informatisé de gestion de réunions ainsi que des procédures à respecter lors de la rencontre. L'heure de clôture de la réunion est fixée à 12 h 30.

**2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

**3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

La secrétaire générale confirme que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence. Elle indique que monsieur Jean-Paul Loyer, directeur général de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, participera à cette réunion en tant qu'invité en raison des points à l'ordre du jour, notamment le rapport annuel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

**4. CORRESPONDANCE**

La secrétaire générale indique qu'il n'y a pas de correspondance proprement dite. Elle ajoute cependant qu'il y a une lettre de l'ABPPUM qui a été déposée sur les tables en vue du point *10.1 Évaluation des programmes en géographie* de l'ordre du jour.

**5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1-2

**R : 01-SAC-180824**

Mathieu Lang, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

*« Que l'ordre du jour de la réunion SAC-180824 soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-180504**

**R : 02-SAC-180824**

Étienne Dako, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

*« Que le procès-verbal SAC-180504 soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

**7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-171103****7.1. Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) indique qu'il n'y a aucune nouvelle information à ce sujet.

**7.2. Autres****(12.2) Féminisation des titres et des textes**

Le président du Conseil de la langue française demande si le Comité sur la situation féminine a été relancé et si le dossier intitulé « Programme de reconnaissance des donatrices et des donateurs de l'Université de Moncton/Individus/organisations » a été acheminé.

Le recteur et vice-chancelier explique que les comités seront relancés et qu'il travaille toujours à la mise sur pied des comités dans les trois campus, notamment celui du campus de Moncton. Il espère que les choses tomberont en place rapidement au mois de septembre.

**8. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE****8.1. Comité d'appel du Sénat académique**

Voir le Document B, p. 1-3

La secrétaire générale présente les grandes lignes du rapport annuel 2017-2018 du Comité d'appel du Sénat académique. Trois appels ont été entendus pendant l'année académique.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2017-2018* » à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/201>.

Aucune question n'est soulevée.

**8.2. Comité d'attestation d'études**

Voir le Document C, p. 1-9

La présidente du Comité d'attestation d'études, Lynne Castonguay, présente le rapport annuel du Comité. Le Comité s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année. 961 diplômes ont été livrés pendant l'année 2017-2018.

Le rapport contient les données sur la distribution des diplômes par programmes, par facultés et par campus. Les données sont disponibles sur le site *Vers l'U de M 2020* à l'adresse [www.umoncton.ca/versludem2020/](http://www.umoncton.ca/versludem2020/)

La discussion est disponible dans la transcription du Sénat académique.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2017-2018* » à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/201>.

**8.3. Comité des programmes**

Voir le Document D, p. 1-8

Le président du Comité des programmes, André Samson, présente le rapport annuel du Comité pour l'année 2017-2018. Le Comité s'est réuni à six reprises au cours de l'année et il a étudié 46 documents relatifs à 37 dossiers. 35 dossiers ont été complétés.

Au cours de l'année, le Comité des programmes a adopté la création de 80 cours, l'abolition de 72 cours et la modification de 124 cours. La liste des créations, des abolitions et des modifications de cours a été présentée à chacune des réunions du Sénat académique dans le Rapport du Comité des programmes sous la rubrique Résolutions transmises à titre d'information.

La discussion est disponible dans la transcription du Sénat académique.

Les procès-verbaux du Comité des programmes sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : [www.umoncton.ca/cpr/node/31](http://www.umoncton.ca/cpr/node/31).

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2017-2018* » à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/201>.

Aucune question n'est soulevée.

**8.4. Conseil de la langue française**

Voir le Document E, p. 1-4

Le président du Conseil de la langue française (CLF), Gervais Mbarga, présente le rapport annuel du Conseil pour l'année 2017-2018.

Au cours de l'année, le Conseil a tenu quatre réunions régulières et deux réunions extraordinaires. Les dossiers clefs sont les suivants :

- a) Les initiatives prises par le CLF, notamment la Grande dictée de l'Acadie
- b) L'application des normes linguistiques de l'Université
- c) La liste des manuels en français
- d) La féminisation des titres et des textes
- e) La communication publique de l'Université
- f) L'examen des plaintes
- g) Diverses demandes d'information

Aucune question n'est soulevée.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2017-2018* » à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/201>.

## 9. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document F, p. 1-43 et Document G, p. 1-43

André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente le rapport annuel 2017-2018 du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Le rapport est composé de cinq grands volets. Ils sont :

- a) Les activités relatives à l'enseignement
- b) Les activités relatives à la recherche
- c) Les activités relatives à la gestion stratégique de l'effectif étudiant
- d) Les services et les bureaux rattachés au VRER
- e) Les objectifs prioritaires pour l'année 2018-2019

Le VRER présente des statistiques importantes. Elles sont :

Population étudiante (temps complet et temps partiel)	4 747 inscriptions
Inscriptions internationales (temps complet)	711 inscriptions
Pourcentage de la population étudiante de sexe féminin	62 %
Inscriptions (cours crédités) à la Formation continue	3 526 inscriptions
Diplomation (trois campus)	961 diplômes
Effectif professoral régulier et temporaire	356
Financement de la recherche	10.3 M\$

Le rapport du VRER tire ses sources à partir des rapports annuels des facultés, centres de recherche, instituts, chaires et services. Le rapport du VRER et les rapports de ces unités sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : [www.umoncton.ca/enbref/node/201](http://www.umoncton.ca/enbref/node/201).

## 10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document H, p. 1

### 10.1. Évaluation des programmes en géographie

**R : 03-SAC-180824**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :*

#### **RECOMMANDATION 1**

*Que les admissions du programme de Baccalauréat en géographie (spécialisation) soient suspendues à compter de l'année universitaire 2019-2020.*

#### **RECOMMANDATION 2**

*Tel qu'explicité dans le rapport de planification académique du Comité conjoint de la planification, que les programmes de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie) et de Baccalauréat ès arts (majeure en géographie) soient redéfinis ou abolis.*

#### **RECOMMANDATION 3**

*Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, que l'on prenne en considération les recommandations des évaluateurs externes, plus particulièrement celles qui portent sur :*

- 1) L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche;
- 2) L'accroissement du nombre de cours appliqués ou à vocation professionnelle;
- 3) La synergie des trois campus;

10.1. Évaluation des programmes en géographie (suite)

- 4) *Les occasions d'apprentissage expérientiel dans le cadre de cours réguliers (ex. sorties de terrain);*
- 5) *Les titres des cours afin de s'assurer qu'ils sont plus explicites et attractifs;*
- 6) *L'interdisciplinarité et le décloisonnement du programme en insérant des cours qui portent sur le développement régional, les études territoriales et les études de l'environnement.*

**RECOMMANDATION 4**

*Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, qu'une réflexion soit faite sur les besoins en matière d'infrastructure et d'équipements afin d'assurer l'arrimage des ressources matérielles aux besoins du programme redéfini. »*

**Proposition auxiliaire****R : 04-SAC-180824**

Céline Surette, appuyée par Gervais Mbarga, propose :

*« De diviser les recommandations en deux afin que les membres du Sénat académique puissent voter sur la recommandation 1 dans un premier temps et ensuite, sur les recommandations 2 à 4 en bloc. »*

Vote sur R04                      Pour : 30                      Contre : 4                      ADOPTÉE

**Sur la Recommandation 1****R : 05-SAC-180824**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que les admissions du programme de Baccalauréat en géographie (spécialisation) soient suspendues à compter de l'année universitaire 2019-2020. »*

Vote sur R05                      Pour : 21                      Contre : 13                      ADOPTÉE

**Sur les recommandations 2 à 4****R : 06-SAC-180824**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 2**

*Tel qu'explicité dans le rapport de planification académique du Comité conjoint de la planification, que les programmes de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie) et de Baccalauréat ès arts (majeure en géographie) soient redéfinis ou abolis.*

**RECOMMANDATION 3**

*Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, que l'on prenne en considération les recommandations des évaluateurs externes, plus particulièrement celles qui portent sur :*

10.1. Évaluation des programmes en géographie (suite)

- 1) L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche;
- 2) L'accroissement du nombre de cours appliqués ou à vocation professionnelle;
- 3) La synergie des trois campus;
- 4) Les occasions d'apprentissage expérientiel dans le cadre de cours réguliers (ex. sorties de terrain);
- 5) Les titres des cours afin de s'assurer qu'ils sont plus explicites et attractifs;
- 6) L'interdisciplinarité et le décloisonnement du programme en insérant des cours qui portent sur le développement régional, les études territoriales et les études de l'environnement.

**RECOMMANDATION 4**

*Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, qu'une réflexion soit faite sur les besoins en matière d'infrastructure et d'équipements afin d'assurer l'arrimage des ressources matérielles aux besoins du programme redéfini. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

**11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES**

Voir le Document I, p. 1-41

11.1. Projet de règlement – mineures thématiques**R : 07-SAC-180824**

André Samson, appuyé par Francis Bourgoin, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux règlements universitaires 2.3.2 (Structure de la mineure) et 2.6.1 (Structure). »*

Vote sur R07

Pour : 30

Contre : 1

ADOPTÉE

**R : 08-SAC-180824**

André Samson, appuyé par Francis Bourgoin, propose :

*« Que le Sénat académique accepte la création des règlements universitaires 2.3.3 (Mineure thématique) et 2.13.3 (Certificat thématique). »*

Amendement**R : 09-SAC-180824**

Jean-François Thibault, appuyé par Étienne Dako, propose :

*« étant entendu que les premiers mots des articles 2.3.3 et 2.13.3 soient « Le Conseil d'une faculté, le Campus d'Edmundston ou le Campus de Shippagan, dans les disciplines qui relèvent d'eux, peut approuver... » »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

Vote sur R08 (amendée)

unanime

ADOPTÉE

11.2. **Résolutions transmises pour information**

D'autres résolutions ont été prises par le Comité des programmes et sont disponibles pour information.

11.3. **Modifications au programme de Maîtrise en administration publique – Juris Doctor**

**R : 10-SAC-180824**

André Samson, appuyé par Denis Roy, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Maîtrise en administration publique – Juris Doctor (J.D.-M.A.P.) pour qu'il soit conforme aux exigences de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada aux fins de leur agrément. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

11.4. **Modifications au programme de Maîtrise en administration des affaires – Juris Doctor**

**R : 11-SAC-180824**

André Samson, appuyé par Denis Roy, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Maîtrise en administration des affaires – Juris Doctor pour qu'il soit conforme aux exigences de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada aux fins de leur agrément. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

12. **NOMINATIONS**

Voir le Document J, p. 1 – 12

12.1. **Bureau de direction du Sénat académique (A. Charron\*)**

**R : 12-SAC-180824**

Mise en candidature :

Christine Paulin

Proposée par Céline Surette

**Christine Paulin** est élue membre du Bureau de direction du Sénat académique par acclamation.

12.2. **Comité des programmes du Sénat académique (H. Adégbidi\*, M. Cormier et F. Bourgoin)**

**R : 13-SAC-180824**

Mise en candidature (H. Adégbidi\*)

Monique Levesque

Proposée par Mathieu Lang

Marianne Cormier

Proposée par Jean-François Thibault

Nathalie Carrier

Proposée par Étienne Dako

Mme Carrier ne souhaite pas faire partie de ce comité.

**Monique Levesque** et **Marianne Cormier** (second mandat) sont élues membres du Comité des programmes du Sénat académique.

12.2. **Comité des programmes du Sénat académique (H. Adégbidi\*, M. Cormier et F. Bourgoïn)** (suite)

**R : 14-SAC-180824**

Mise en candidature (F. Bourgoïn)

Francis Bourgoïn

Proposé par Marylou Grondin-Santerre.

**Francis Bourgoïn** (second mandat) est élu membre du Comité des programmes par acclamation.

12.3. **Comité conjoint de la planification (E. Dako)**

**R : 15-SAC-180824**

Mise en candidature :

Mathieu Lang

Proposé par Monique Levesque

**Mathieu Lang** est élu membre du Comité conjoint de la planification par acclamation.

12.4. **Comité d'appel du Sénat académique (M.-F. Allain\*, C. LeBlanc\*, S. Deschênes, O. Snow et T. Rétfalvi)**

**R : 16-SAC-180824**

Mise en candidature (poste étudiant) :

Camille Morais-Savoie

Proposée par Francis Bourgoïn

**Camille Morais-Savoie** est élue membre du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

**R : 17-SAC-180824**

Mise en candidature (poste de professeure suppléante ou professeur suppléant) :

Gabriel Laplante

Proposé par Mathieu Lang

**Gabriel Laplante** est élu professeur suppléant au Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

**R : 18-SAC-180824**

Mise en candidature (poste de doyenne ou de doyen) :

Sébastien Deschênes

Proposé par Étienne Dako

**Sébastien Deschênes** (second mandat) est élu doyen au Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

**R : 19-SAC-180824**

Mise en candidature (poste de présidente ou président) :

Teréz Rétfalvi

Proposée par Étienne Dako

**Teréz Rétfalvi** est élue présidente du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

12.4. Comité d'appel du Sénat académique (M.-F. Allain\*, C. LeBlanc\*, S. Deschênes, O. Snow et T. Rétfalvi) (suite)

**R : 20-SAC-180824**

Mise en candidature (poste de présidente ou président suppléant) :

Odette Snow

Proposée par Denis Roy

**Odette Snow** est élue présidente suppléante du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

12.5. Comité d'attestation d'études (H. Adégbidi\* et M. Lang)

**R : 21-SAC-180824**

Mise en candidature (poste de professeure ou professeur) :

Amel Kaouche

Proposée par Pierrette Fortin

Horia-Daniel Iancu

Proposé par Mathieu Lang

Claudine Auger

Proposée par Marthe Brideau

Vote :

**Amel Kaouche** et **Claudine Auger** sont élues membres du Comité d'attestation d'études.

**R : 22-SAC-180824**

Mise en candidature (poste étudiant suppléant)

Francis Bourgoin

Proposé par Marylou Grondin-Santerre

**Francis Bourgoin** est élu étudiant suppléant au Comité d'attestation d'études par acclamation.

12.6. Comité de sélection des grades honorifiques (M.-F. Allain\* et F. de Varennes\*)

**R : 23-SAC-180824**

Mise en candidature (poste étudiant) :

Marylou Grondon-Santerre

Proposée par Francis Bourgoin

**Marylou Grondin-Santerre** est élue membre du Comité de sélection des grades honorifiques par acclamation.

**R : 24-SAC-180824**

Mise en candidature :

Karine McLaren

Proposée par Denis Roy

Julien Massicotte

Proposé par Pierrette Fortin

Vote :

**Karine McLaren** est élue membre du Comité de sélection des grades honorifiques.

**R : 25-SAC-180824**

Olivier Clarisse, appuyé par Céline Surette, propose :

« *Que les bulletins de vote soient détruits.* »

Vote sur R25

unanime

ADOPTÉE

**13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Le recteur et vice-chancelier fait le point sur les dossiers qui ont retenu l'attention au cours des derniers mois.

Dossier des sciences infirmières (examen NCLEX) : -- L'Université de Moncton reconnaît que la Province a nommé un facilitateur dans le but de trouver des pistes de solution. L'Université travaillera de bonne foi dans le dossier. Cela dit, elle considère que le dossier est déstabilisant et qu'il faut, en tant qu'Université, se porter à la défense des étudiantes et des étudiants.

Présentation devant l'Assemblée législative : -- L'Université de Moncton a comparu devant le Comité spécial de l'Assemblée législative sur les universités publiques. Il s'agissait d'une première. La séance s'est déroulée à Fredericton à l'Assemblée législative.

Campus-Recherche :-- Le projet Shannex continue de se développer et les derniers projets permettront de développer deux nouvelles rues, soit la rue Francophonie et l'agrandissement de la rue Aboîteaux.

Centre de médecine de précision : -- Le Centre de médecine de précision ouvrira ses portes cet automne. Un financement a été trouvé pour la passerelle et les derniers éléments du projet.

Projet de cohabitation – Campus de Shippagan : -- Les derniers préparatifs du projet d'infrastructure entre le campus de Shippagan et le campus de la Péninsule acadienne du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick bat son plein. L'ouverture est prévue le 4 septembre 2018.

**14. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS**

Voir le Document K, p. 1-4

Demandes d'admission reçues

	2018	2017
Edmundston	546	589
Moncton	3326	3266
Shippagan	496	478
TOTAL	4368	4333

**14. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS (suite)**

*Inscriptions (automne 2018)*

	2018	2017 (écart)
Edmundston	349	
Moncton	3176	
Shippagan	307	
TOTAL	3832	139 (écart)

**15. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le recteur et vice-chancelier note que le Conseil des gouverneurs a procédé à la nomination de la Chancelière de l'Université de Moncton, madame Louise Imbault. Madame Imbault a entamé son mandat le 9 juin 2018.

**16. AFFAIRES NOUVELLES**

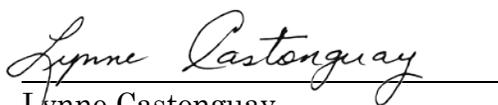
Le président d'assemblée remercie Marie-France Allain pour son implication au Sénat académique. Son certificat de reconnaissance lui sera envoyé par la poste.

**17. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 2 novembre à 8 h 30.

**18. CLÔTURE**

La réunion se termine à 12 h 47.

  
 Lynne Castonguay  
 Secrétaire générale

**SAC-180824**

**ANNEXE 1**

**Transcription de la 248<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 24 août 2018**

**Disponible sur le portail :**

**<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>**

**Transcription préparée par**

**Suzanne Beaulieu  
PRO DOCUMENTS  
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



**SAC-180824**

**ANNEXE 2**

**Enregistrement de la 248<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 24 août 2018**

**Enregistrement déposé aux  
Services des archives de l'Université de Moncton**

**Séance enregistrée par**

**Michel Couture  
Direction générale des technologies  
Université de Moncton**



**SAC-180824**

**ANNEXE 3**

**Documents de la 248<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 24 août 2018**

**Documents déposés sur le portail :**

**<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>**

